Dossier de presse
Les étudiants en Géographie
2021 / 2022

Indicateur du coût de la rentrée

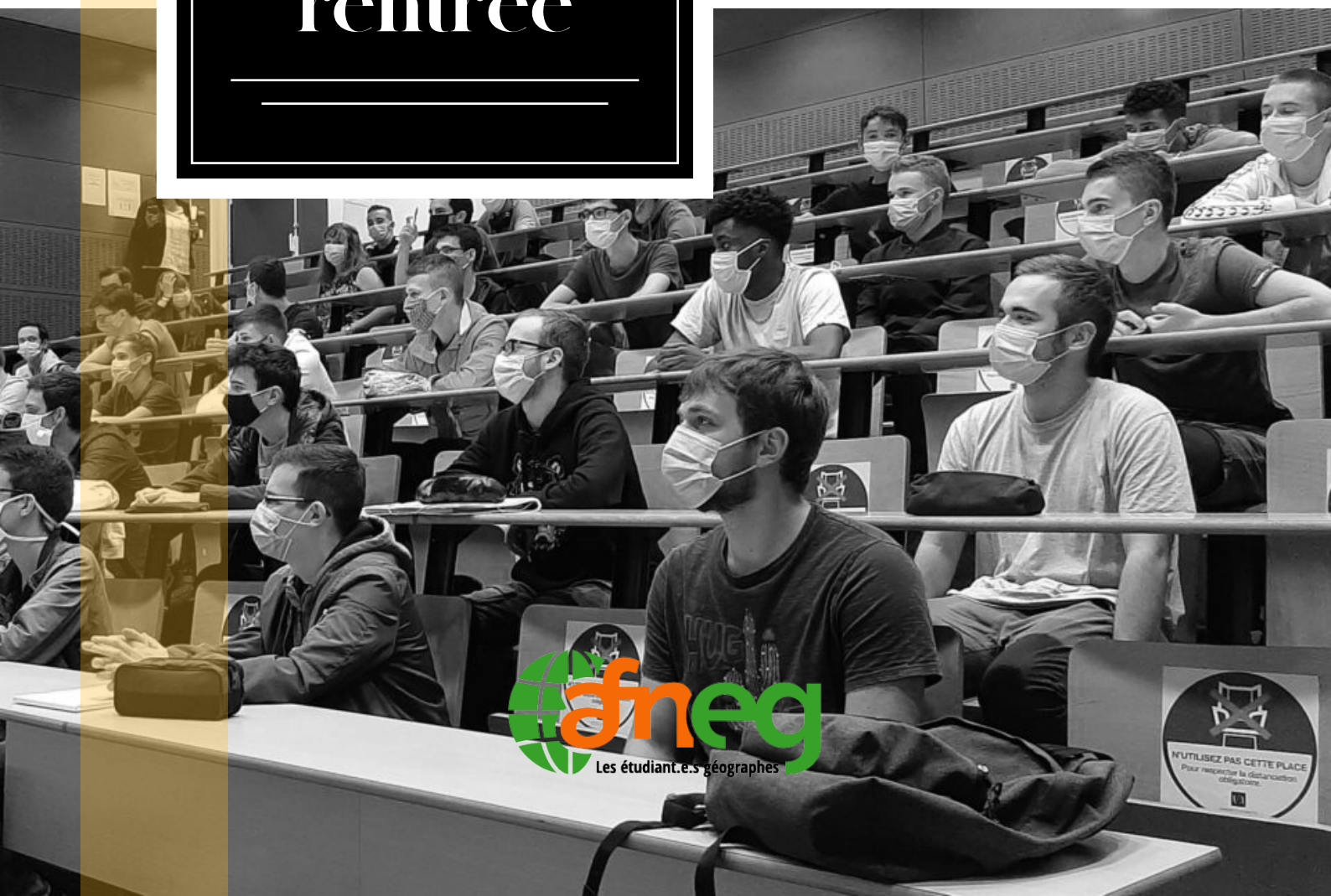

fneg
Les étudiant.e.s géographes

Sommaire

p. 2 Avant-propos

p. 3 L'AFNEG

p. 4 Analyse de l'indicateur du coût de la rentrée d'un.e géographe

p. 4 Présentation de l'indicateur
p. 5 Le coût de la rentrée en général
p. 8 Le coût de la rentrée d'un.e étudiant.e en géographie

p. 10 Focus

p. 10 L'accès aux SIG pour tous et toutes
p. 10 Les Transports

p. 11 Les revendications de l'AFNEG

p. 11 - Les revendications "géographes"
p. 11 Géographie numérique
p. 11 Sorties de terrains
p. 12 Livres
p. 12 Matériel divers
p. 13 - Les revendications générales selon notre expertise
p. 13 Transports
p. 13 Alimentation (RU/cafet CROUS)
p. 14 Réforme des bourses
p. 15 Etudiant.e.s internationalaux

p. 16 Méthodologie

p. 16 Les frais de la vie courante
p. 17 Les frais spécifiques de rentrée

p. 18 Références

p. 18 Contacts

I. Avant-Propos

L'accès aux études supérieures doit se faire sans distinction d'origine, de nationalité, de milieu social, de genre, d'orientation sexuelle ou encore de religion. Ainsi, il est important de garantir un **enseignement supérieur ouvert, émancipateur, pluriel et garant de l'équité**.

Marie Verdier
Présidente de l'AFNEG

Le coût de la rentrée universitaire représente aujourd'hui une entrave à ces valeurs et à la réussite de chacun et chacune. Ce coût est, année après année, en **augmentation constante** et représente à l'heure actuelle des frais beaucoup trop importants et inégaux pour garantir une réelle accessibilité.
Ainsi, depuis 2016, date à laquelle l'AFNEG a commencé à calculer l'indicateur du coût de la rentrée, ce dernier n'a fait qu'augmenter. S'il existe quelques rares améliorations sur des points très précis, ces dernières ne permettent pas de contre balancer d'autres frais connaissant une croissance fulgurante depuis des années.

Il devient **plus qu'urgent que le gouvernement investisse** massivement dans l'enseignement supérieur et cela pas uniquement à des fins électoraliste, qui ne peut être une motivation suffisante pour rendre pérennes les évolutions, mais bien pour l'importance de permettre aux jeunes de pouvoir être les acteurs du changement et de demain.

Futur.e.s géographes, nous sommes voués à devenir des experts de thématiques essentielles pour construire l'avenir de notre monde. La pluridisciplinarité et la résonance dans le climat actuel, des disciplines que nous étudions nous permettent en effet de développer des compétences en termes de changements environnementaux, de gestion des risques et des ressources, de mobilités ou encore d'aménagement du territoire.
Restreindre par des frais toujours plus importants, l'accès aux études supérieures, ou à minima de manière décente c'est impacter, à court comme à long terme la société future.
L'investissement de l'État doit se faire dans le sens de garantir l'accès à l'enseignement supérieur pour tous et toutes, cela sans distinction de moyens ou d'origine sociale.
Il est ainsi nécessaire que la question de la précarité étudiante soit considérée par les acteurs et actrices institutionnels comme une problématique sociétale et multidimensionnelle. Si au cours de la crise, la précarité étudiante a été grandement mise en lumière auprès de la population, il est certain que pour le moment cette question n'a eu politiquement que très peu d'impact. Notre indicateur du coût de la rentrée connaissant une augmentation de 2,1% en comparaison avec l'indicateur calculé en 2020 n'en est qu'un exemple.

L'enseignement supérieur se doit d'être un moyen d'émancipation de tous les jeunes, sans distinction, de développement de l'esprit critique, d'apprentissage et non pas de souffrance psychologique, de précarité financière et de contraintes.

L'AFNEG continuera comme elle a toujours fait à militer pour un enseignement supérieur humaniste, démocratique et pluriel.

II. L'AFNEG

L'Association Fédérative Nationale des Étudiant.e.s en Géographie, Aménagement, Urbanisme, Environnement et Disciplines territoriales est une association de loi 1901 créée en 2007 pour représenter les étudiant.e.s en géographie à l'échelle nationale. Notre fonctionnement est fondé sur la **démocratie participative** et a pour objectif de représenter l'ensemble des étudiant.e.s en géographie, de la licence au doctorat. Notre réseau se compose de plus de vingt associations locales d'étudiant.e.s en géographie et disciplines territoriales.

Le modèle fédéral qu'offre l'AFNEG aujourd'hui répond à un besoin des associations de se regrouper au sein d'une même instance pour décider de positions communes à tou.te.s les étudiant.e.s géographes, quelque soit leur université ou leur année d'études. La construction de la fédération a permis aux associations et à leurs étudiant.e.s d'être **représentés** au-delà des murs de leur université.
L'AFNEG permet aussi la **valorisation d'une culture** propre aux formations qu'elle représente. Elle peut porter, et porte, au niveau national, des projets de promotion de la culture géographique, et œuvre au quotidien en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle des lycéen.ne.s et des étudiant.e.s.

Photographie du bureau national
Pour le mandat 2021 - 2022

Ainsi les étudiant.e.s des disciplines territoriales, grâce au modèle de démocratie participative de la fédération, ont un poids dans le contenu de leurs formations, dans les positions défendues par l'AFNEG, et dans les projets mis en place dans leur université. Ils sont aussi plus facilement **au contact de celles et ceux qui défendent et font appliquer leurs droits**, notamment les élu.e.s des différentes instances universitaires.

L'AFNEG est adhérente à la **FAGE**, la Fédération des Associations Générales Étudiantes, afin de porter la voix des géographes dans les décisions de la première organisation étudiante de France et d'être proactive sur les problématiques de l'enseignement supérieur Français et des politiques de jeunesses.

III. ANALYSE DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE D'UN.E GÉOGRAPHE

Présentation de l'indicateur

L'indicateur du coût de la rentrée de l'AFNEG, publié pour la sixième année consécutive, **illustre le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e primo entrant.e en licence de géographie à l'université, sans double inscription, non boursier.ère, vivant seul.e et décohabitant.e.**

Il se compose de plusieurs types de dépenses répartis en deux catégories:

Frais de vie courante

Il s'agit de frais relativement fixes au cours de l'année et déboursés à la rentrée universitaire. Les frais de vie courante comprennent principalement les consommables (alimentation, hygiène, vêtements. . .), le loyer, les transports, les loisirs et la téléphonie-internet.

Frais spécifiques à la rentrée universitaire

Il s'agit des frais de scolarité (études, contribution à la vie étudiante et de campus), des frais liés au logement (frais d'agence, souscription à une assurance logement), ainsi que de la souscription à une complémentaire santé et l'achat de matériel pédagogique.

Une partie de ces postes de dépenses comporte des frais variant d'une région à une autre. Une première moyenne est donc réalisée pour la région Île-de-France et une seconde moyenne comprend les autres régions métropolitaines. Une moyenne nationale est ensuite réalisée, pondérée par le nombre d'étudiant.e.s. Pour calculer cet indicateur, l'AFNEG se base sur celui réalisé par la FAGE.

Cet indicateur est une **donnée théorique**, permettant d'estimer le **coût total de la rentrée** pour des études dans des conditions optimales, sans restriction. Il permet d'obtenir une vision globale de ce que doit dépenser en moyenne un.e étudiant.e en France lors de sa première rentrée universitaire, afin de réunir les conditions pour réussir ses études. Sa méthode de calcul, basée sur **un profil unique**, permet des comparaisons d'année en année mais également entre filières ou territoires.

Des frais spécifiques aux études de géographie sont intégrés dans le calcul de l'indicateur. En prenant en compte ces **frais spécifiques** on peut alors analyser plus en détails ce qu'un.e géographe primo-entrant.e dépensera pour sa rentrée, à la différence d'autres filières.

On constate une hausse de **2,10%** du coût depuis l'année 2020 dont les spécificités sont détaillées ci-après.

Les frais de vie courante

Pour la rentrée 2021, un.e étudiant.e entrant.e en première année de licence de géographie devra débourser **2 562.75€** pour une rentrée optimale, soit une augmentation de 2,10% par rapport à 2020. Les frais de la vie courante s'élèvent à **1221.07€**, tandis que les frais spécifiaues atteianent **1341.68€**.

CVEC

L'acquittement de la CVEC, Contribution Vie Étudiante et Campus, est obligatoire depuis 2018. Elle concerne **tou.te.s les étudiant.e.s entrant à l'université**, sauf les boursier.e.s, les demandeu.se.rs d'asile, les réfugié.e.s et les bénéficiaires de la protection subsidiaire. Elle est ensuite reversée au CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) de l'académie référente qui la redistribue en partie aux universités et à d'autres établissements de formation. La CVEC voit son montant varier d'une année sur l'autre car elle aussi, est indexée sur l'inflation. Elle s'élève ainsi pour la rentrée 2021 à **92€**.

> **« Le logement représente 35% de l'ensemble des frais de rentrée »**

Les frais d'inscription

Les frais d'inscription à l'université restent cette année encore identiques pour les étudiant.e.s français.e.s et européen.ne.s. Ces frais sont maintenus à **170€**, en licence, pour l'année 2021-2022 en raison de la crise sanitaire et économique. Ces frais sont de 243€ pour les étudiant.e.s en master et de 380 € pour les doctorant.e.s.
Il est à noter que depuis le 1er Juillet 2020 le Conseil d'Etat a ouvert la possibilité pour l'Etat d'augmenter les frais d'inscription pour les **étudiant.e.s internationaux.ales**, soit plus de 10 fois ce que payent les étudiant.e.s communautaires, ils s'élèvent à **2770€** pour une année universitaire en licence. Malgré tout, certaines universités parviennent à indemniser les étudiant.e.s devant débourser ces sommes.

Le logement

Comme tous les ans, une **hausse globale du coût des loyers est à notifier**. Ce coût représente le plus gros poste de dépense des étudiant.e.s. L'ensemble des frais liés au logement (premier loyer, assurance et frais d'agence) représente presque **35%** du coût global de l'indicateur. Le budget lié au logement s'élève à **879.94€** et le loyer représente à lui seul **540€**.
Bien souvent, les logements destinés aux étudiant.e.s sont **peu nombreux comparé à la demande réelle**, particulièrement pour les offres en résidences et cités universitaires. Les étudiant.e.s sont amené.e.s à devoir chercher un bien dans le parc foncier privé. Les loyers y sont bien plus élevés et souvent difficiles à obtenir, notamment dans les grandes villes alors que les universités y sont regroupées.

Le cas des étudiant.e.s menstrué.e.s

Les frais de consommation sont encore plus importants pour les étudiant.e.s menstrué.e.s qui sont sujets à des coûts supplémentaires conséquents, associés aux menstruations : protections périodiques et médicaments parfois non remboursés. Les prix de ces produits ne sont, eux aussi, pas épargnés par l'inflation et la précarité menstruelle s'étend.
En 2020, l'AFEP, l'ANESF et la FAGE ont réalisé une enquête de grande ampleur. L'enquête révèle que **33% des personnes menstruées estiment avoir besoin d'une aide pour se procurer des protections**. Le réseau de la FAGE et ses élu.e.s ont, par un travail de plaidoyer, obtenu la gratuité des protections périodiques, sur les campus universitaires, à compter de la rentrée de septembre 2021. Après plusieurs années de négociations, cette mesure devenait nécessaire.
Néanmoins, cela ne résout pas encore tous les problèmes, tels que l'accès aux protections périodiques saines et plus respectueuses de l'environnement.
Il en va généralement de même pour l'accès aux soins et aux services de santé dans la mesure où une large part d'étudiant.e.s renoncent à des soins médicaux notamment pour des raisons financières.

Le ticket en Restaurant Universitaire

Cette année, contrairement à l'année précédente, le prix du repas en Restaurant Universitaire du CROUS reviendra à 3,30€ pour les étudiant.e.s non boursier.e.s. Ainsi l'AFNEG salue le maintien à 1€ du repas pour les étudiant.e.s boursier.e.s, résultat de l'investissement de la FAGE, de ses élu.e.s et de son réseau. Cependant nous soulignons la **nécessité urgente d'investir plus massivement dans le réseau social des œuvres universitaires et scolaires**.

Les produits de consommation

Les produits de consommation sont en hausse de **11,24%** du fait de l'inflation, s'élevant à **345,73€** pour la rentrée 2021. Ils comprennent l'alimentation, des produits d'hygiène, des vêtements ainsi que du matériel informatique. Il s'agit de produits indispensables et souvent de première nécessité.

Les complémentaires santé

Le coût des complémentaires santé reste élevé cette année, et représente presque 23% des frais spécifiques de rentrée des étudiant.e.s. Elles ne sont pas obligatoires mais permettent un meilleur accès aux soins. D'après la FAGE, **30% des étudiant.e.s renoncent aux soins pour des raisons financières**, faisant de l'accès à une mutuelle efficace un enjeu important pour la santé des étudiant.e.s. A cela s'ajoutent des délais de remboursement généralement longs, ayant un effet dissuasif pour celleux ayant déjà une mutuelle. De plus, s'il existe des centres de santé universitaires où les étudiant.e.s peuvent venir se faire soigner à moindre coût, ce système connaît de nombreux dysfonctionnements. Ainsi son engorgement et le manque de diversité des types de médecine représentées ne permettent pas aux étudiant.e.s d'avoir un accès aux soins de manière correcte.

Téléphonie et internet

Les frais de téléphonie et internet s'élèvent à 54,99€, selon une moyenne d'abonnements internet et de forfaits téléphoniques chez les trois principaux opérateurs de téléphonie et internet nationaux. Leur **hausse de 7,15%** peut s'expliquer par la forte demande engendrée par les divers confinements. Ces frais mensuels très importants ne permettent pas à tou.te.s les étudiant.e.s d'avoir accès à ce genre d'abonnement. Malgré cela, **une connexion internet de qualité, essentielle au bon suivi des cours** et à la réalisation des travaux exigés reste primordiale.

Loisirs

Le coût dédié aux loisirs s'élève à la rentrée à 79,23€, soit une hausse de **5.64%** depuis l'année 2020.

Frais covid

En conséquence des mesures sanitaires, les étudiant.e.s ont à débourser en moyenne 11,89€ pour s'équiper en masques et gel hydro alcoolique par mois. Bien que séparé des consommables, ce coût sera sûrement à prendre en compte pour l'ensemble de l'année universitaire 2021-2022, soit un coût de 118,90€ pour la période de cours (septembre à juin), une somme non-négligeable dans le budget d'un.e étudiant.e.

Transports

En moyenne, les frais liés aux transports s'élèvent à 103,23€. Ce coût s'obtient en additionnant les trajets mensuels en voiture individuelle à l'abonnement aux transports en commun. Ainsi en 5 ans, les **frais liés aux transports ont augmenté de plus de 5%** et pèsent de plus en plus lourd dans le budget des étudiant.e.s.

Les frais de rentrée spécifiques à l'étudiant.e en géographie

Les frais liés au matériel pédagogique, en augmentation de **2.66 %**, représentent un budget de 262,97€ dans le coût de la rentrée des étudiant.e.s pour le matériel généraliste. A ces frais s'ajoutent 175,60€ de frais spécifiques supplémentaires, propres aux formations en géographie. Cela représente un total de 438,57€ de frais pédagogiques de rentrée pour une formation en géographie.

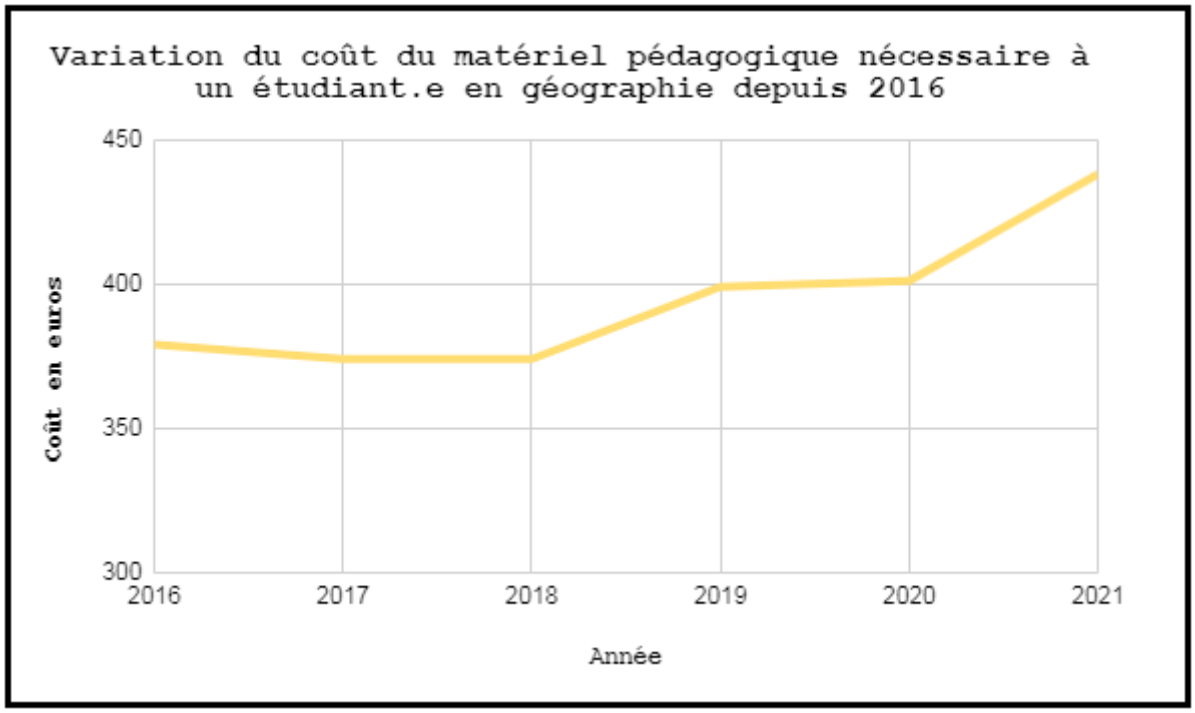

> **Les frais de matériel pédagogique représente 17% de tous les frais de rentrée**

Informatique

Ce budget comprend la licence au logiciel Adobe Illustrator, généralement à la charge des étudiant.e.s. Bien qu'il arrive dans certaines universités qu'il soit disponible dans des salles en libre accès, cela ne permet pas de travailler dans des conditions optimales. En effet, en 2019, **plus de 60% d'étudiant.e.s interrogé.e.s ressentaient le besoin de posséder ces logiciels spécifiques sur leurs ordinateurs personnels.**
Ces logiciels demandent une puissance suffisante et un espace de stockage adapté. Il faut donc prévoir un **budget en ordinateur supérieur à la moyenne nationale**, chose encore plus vraie lorsque les cours sont dispensés à distance.

Livres et manuels

Leur coût s'élève à 113€ cette année. Cette somme comprend un livre de géographie physique, un de géographie sociale, ainsi qu'un livre sur l'environnement et un dernier sur l'urbanisme. Des manuels plus spécifiques (outils cartographiques, statistiques...) ne sont pas comptabilisés, ce qui peut avoir grandement tendance à minorer le coût global des livres et manuels.

Papeterie

Les autres coûts compris sont relatifs au matériel spécifique pour la réalisation de croquis et cartes à la main (compas, papiers calque et millimétré, feutres et crayons fins spécifiques...). Ceux-ci sont souvent achetés en supplément du matériel utilisé classiquement par les étudiant.e.s et représentent 19,70€ du coût spécifique à la formation.

Pratique du terrain

Une autre dépense incontournable est celle liée aux sorties terrain. Leur coût moyen s'élève à une **moyenne de 10€**, bien que ce chiffre soit très variable en fonction des universités. En effet, les frais de prise en charge de ces journées (déplacement, repas...) sont disparates, et le nombre de ces sorties a fortement diminué avec la crise sanitaire.
Or, ces **sorties sont essentielles à la formation en géographie** puisque le terrain y occupe une forte part. De plus, elles sont également présentes dans les maquettes de formation et sont donc nécessaires à la validation de d'unités d'enseignements. Les coûts liés à ces sorties devraient être pris en charge par l'UFR étant donné que ces sorties sont obligatoires.
Le coût du carnet de notes est également à prendre en compte, et s'élève à 9,12€. Ce matériel qui peut paraître anecdotique est en réalité un outil essentiel lors des sorties de terrain ou lors des entretiens réalisés avec divers.e.s acteur.ice.s.

IV. Focus

L'accès aux SIG pour tous et toutes

Selon un sondage lancé par l'AFNEG en 2019, **45% des étudiant.e.s en géographie utilisent des logiciels de SIG payants** -non financés par leur université- pour leurs cours. Ces logiciels, représentent pour la communauté étudiante un **surcoût** très important. Cet investissement conséquent dans des logiciels est bien souvent combiné avec l'achat d'ordinateurs plus puissants que pour la plupart des étudiant.e.s. De plus, la pratique des SIG demande aussi une connexion internet de qualité, qui n'est malheureusement **pas accessible à tous et toutes**.
Ces problématiques, connues par de noubreu.ses.x étudiant.e.s depuis des années, se sont **amplifiées avec la crise sanitaire**. La pratique des SIG comme de la cartographie est fortement impactée. Beaucoup d'étudiant.e.s n'ont pu suivre de façon optimale leur enseignement, considérant les périodes de confinement et l'**absence d'investissement suffisant des universités** qui auraient permis aux étudiant.e.s d'avoir accès aux logiciels, aux ordinateurs et à une connexion de qualité.

Les Transports

Les problématiques de transports varient particulièrement selon le contexte territorial du lieu de résidence et d'étude. Le milieu de vie, qu'il soit urbain ou rural, influe sur les modes et moyens de transports mais aussi sur leurs coûts. En milieu urbain, c'est-à-dire dans les 40 plus grandes métropoles françaises, les universités, qu'elles soient en centre-ville ou en périphérie, sont pour la plupart **accessibles à l'aide de transports en commun**. L'enjeu financier concerne alors le montant d'un titre de transport à l'année, celui-ci pouvant varier de 350€ en région parisienne à la **gratuité dans certaines agglomérations** comme à Dunkerque. Selon les métropoles, le coût de transport varie donc de façon importante. Lorsque les déplacements en transports en commun sont impossibles, comme c'est souvent le cas en milieu rural ou pour les personnes logeant à une distance importante de leur université, l'usage de la **voiture individuelle** est indispensable, celle-ci impliquant des **frais à l'année bien supérieurs** à ceux des abonnements de transports en commun. Ainsi, en considérant le coût à l'achat d'un véhicule, les frais financiers, l'assurance, l'entretien, l'essence et les péages, le coût des déplacements en voiture s'élève à près de 5000€.

V. Les revendications de l'AFNEG

Un enseignement géographique plus accessible

Géographie numérique

La représentation des informations géographiques grâce à des outils numériques fait partie prenante de l'enseignement en licence de géographie. La maîtrise des **logiciels de dessin assisté par ordinateur**, cartographie assistée par ordinateur et SIG sont des attendus importants dans le monde professionnel et **nécessaires** à la bonne insertion professionnelle des étudiant.e.s géographes.
Cependant, comme expliqué précédemment, ces enseignements connaissent des problématiques multiples et des conditions d'accès inégales.

Sorties de terrains

Tout comme la pratique des SIG et logiciels de cartographie, la **pratique du terrain est nécessaire** au cours des études de géographie.
Elles permettent en effet de mettre en pratique les connaissances acquises en cours et de pouvoir observer les phénomènes. Ces sorties sont évidemment essentielles mais représentent souvent un **coût important pour les étudiant.e.s**. L'achat du matériel comme l'habillement n'est pas pris en charge par les universités et représente des frais conséquents. De plus, il arrive souvent que la pratique du terrain nécessite un **investissement financier de la part des étudiant.e.s**. En effet, beaucoup sont obligé.e.s de débourser des sommes importantes pour se déplacer et pour se loger lors de la pratique du terrain.

Nos revendications

Garantir un **accès gratuit aux logiciels nécessaires** pour les enseignements afin de garantir une réelle prise en main de ces outils par l'ensemble des étudiant.e.s.
Permettre à l'ensemble des étudiant.e.s d'avoir accès, à l'université, à des **ordinateurs équipés** des différents logiciels, en libre accès et à toute heure.

Proscrire les frais de logement et de déplacement des étudiant.e.s pour pratiquer le terrain, d'autant plus lorsqu'il s'agit de sorties essentielles à l'obtention du diplôme.
Mettre en place davantage d'**aides financières par les universités** pour l'acquisition de matériels nécessaires aux sorties de terrain.

Livres

Au cours des études de géographie, la lecture de certains livres, manuels et atlas sont très fortement recommandés, voire parfois nécessaires à l'obtention d'une licence. Ils représentent pour l'année 2021-2022 un budget de 113€. Or, plus de la moitié des livres sont considérés comme des **lectures obligatoires** selon les étudiant.e.s en géographie, et ¼ d'entre eux ont choisi l'emprunt en bibliothèque universitaire mais auraient préféré avoir **leurs exemplaires personnels**.
De plus, les stocks disponibles en bibliothèque universitaire permettent rarement de répondre à la demande de toute une formation. Des étudiant.e.s doivent alors financer des livres souvent coûteux, impactant fortement leur budget.

Nos revendications

Prévoir ces situations en **achetant un nombre conséquent** de ces types d'ouvrages pour les rendre disponibles en bibliothèque universitaire.
Permettre la mise en place de **troc ou de vente de livres à bas coût** entre les étudiant.e.s à plusieurs moments de l'année.

Matériel divers

Les étudiant.e.s en géographie doivent se fournir du **matériel particulier** en comparaison avec d'autres étudiant.e.s. Ce matériel : cartes, papier millimétré, papier calque, normographe, compas, crayons particuliers... représentent des frais importants pour les étudiant.e.s.

Généraliser la mise en place de "**cartothèques**" au sein des universités pour permettre aux étudiant.e.s d'avoir des cartes en libre accès.
Mettre en place une **allocation de rentrée** pour permettre aux étudiant.e.s de se fournir le matériel nécessaire à la réussite de leurs études (CF DP FAGE).

Un enseignement supérieur durable, ouvert, accessible et émancipateur

Mobilités

La question des transports et des flux est centrale dans l'enseignement de la géographie. On distingue plusieurs grands modes de transports : les véhicules motorisés individuels (voiture, scooter, moto), les transports en commun (bus, métro, train, tram) et les mobilités douces (marche, vélo, trottinette). Les **véhicules motorisés individuels** représentent encore la **majorité des déplacements** en France mais reste le moyen de transport le plus coûteux.

Les **transports en commun**, moins coûteux et moins polluants, se présentent donc comme une très bonne alternative pour les étudiant.e.s. Leur **coût** peut toutefois demeurer prohibitif pour certaines parties de la population. A l'échelle des villes d'étude, les abonnements à destination des jeunes représentent encore une somme importante dans le budget d'un.e étudiant.e, tandis que les **transports alternatifs** (vélo, trottinette...), selon les villes, sont relativement peu valorisés et soutenus (voies sécurisées, bourses aux vélos, ateliers de réparation, sensibilisation...). Pourtant ces moyens de transport sont les moins coûteux et représentent une solution de mobilité adaptée aux étudiant.e.s.

Les transports en commun peuvent encore être améliorés pour être **plus inclusifs** notamment en termes de prix mais aussi pour assurer la bonne desserte de toutes les zones de vie même en périphérie, où sont par ailleurs situés certains campus.

L'état doit **investir massivement dans le réseau des œuvres** pour permettre que soit mis en place de manière pérenne les repas CROUS à 1€ pour l'ensemble des étudiant.e.s.

Nos revendications

Accompagner les collectivités territoriales à développer des offres de **transports gratuits**.
Appliquer dans les CROUS des projets concrets encourageant aux **mobilités douces**.
Mettre en place une **aide financière** en lien avec les collectivités territoriales pour permettre aux étudiant.e.s d'acquérir un vélo.

Alimentation (RU et cafétérias CROUS)

Au cours de l'année universitaire 2020-2021, l'ensemble des étudiant.e.s pouvaient bénéficier des repas CROUS à 1€. Toutefois, cette mesure ne concernera plus que les étudiant.e.s boursier.e.s à la rentrée prochaine.

Si le réseau de la FAGE et de ses élu.e.s peuvent se féliciter de la mise en place de ces repas à coût réduit pour les étudiant.e.s boursier.e.s, cela n'est pas suffisant. La possibilité de se nourrir en quantité et qualité suffisantes doit être garantie pour l'ensemble des étudiant.e.s.

Il est de plus nécessaire que le système de bourses connaissent la réforme promise par le gouvernement depuis 2017. Cela afin que tous.te.s les étudiant.e.s y compris les non-boursier.ere.s puissent bénéficier d'un tarif de restauration accessible. Beaucoup d'étudiant.e.s ne s'inscrivent pas dans un système de bourses trop excluant et iels sont pour certain.e.s dans une situation de précarité certaine, car rappelons-le, le système d'aides ne prend pas en compte tous les aspects de la vie ni la pluralité des statuts des étudiant.e.s.

Nos revendications

L'Etat doit se saisir au plus vite de la réforme des bourses, promise depuis 2017, en particulier avec le contexte économique actuel.
Il est nécessaire que toute personne étudiant.e.s en France ayant besoin d'une bourse pour étudier puisse l'obtenir, cela sans condition de nationalité.

Diversifier et multiplier les aides au logement proposées par les collectivités territoriales à destination des jeunes.
Faire **évoluer l'accompagnement à l'installation** (recherche de logement, aides financières. . .) proposé jusqu'à présent par les collectivités territoriales.
Investir massivement dans la **construction de résidences étudiantes**.

Réforme des bourses

Depuis plusieurs années, les conditions d'attribution des bourses ont montré leurs limites. Les critères pris en compte ne sont plus adaptés à la réalité actuelle. En effet, les conditions d'attribution sont avant tout basées sur les revenus des parents de l'étudiant.e. Or, ce calcul exclut de nombreux.ses jeunes qui se trouvent dans les faits en situation de précarité. Il en va de même pour les étudiant.e.s internationalaux, qui bien que résidant en France, ne peuvent pas bénéficier du système des bourses.

Logement

Les aides sociales au logement accordées aux jeunes sont très **inégalitaires** car elles ne tiennent pas compte du bassin d'habitation, ni de la situation familiale, mais uniquement de la surface au mètre carré. Les données liées au bassin de population et aux revenus propres de l'étudiant.e seraient plus pertinentes dans le calcul de ces aides.
Ainsi nombre d'étudiant.e.s arrivent dans leur ville d'étude sans avoir trouvé de logement, ce qui les place rapidement dans une situation d'**extrême précarité**. Des dispositifs ont vu le jour pour accompagner au mieux ces étudiant.e.s. Ils sont gérés par les associations du réseau de la FAGE, comme à Angers et Strasbourg. Malgré tout, le manque et le coût en augmentation des logements se font de plus en plus sentir et représentent une réelle problématique pour la communauté étudiante.

Autres

Etudiant.e.s internationalaux

L'accès à l'enseignement supérieur se doit d'être **un droit pour tous et toutes**. Cela sans différenciation de nationalité. C'est en partie de cette idée que le système universitaire français tire sa richesse, son ouverture et sa diversité.

Nos revendications

Garantir des frais d'inscription **similaires** aux étudiant.e.s français.e.s, européen.ne.s et "extra-communautaires".

Culture

Aujourd'hui, **peu d'étudiant.e.s estiment s'accorder un budget destiné aux loisirs** et aux sorties culturelles. Or, cela implique plus ou moins directement leur **bien-être**, leurs conditions d'étude et donc leurs conditions de réussite universitaire. Il ne va pas sans dire que l'ouverture intellectuelle, que les découvertes et sorties culturelles sont essentielles à la construction d'une personne et complèteront l'enseignement universitaire de la géographie, en particulier pour les enseignements aux dominantes sociales et culturelles.

Créer sur l'ensemble du territoire des **pass culture** à destination des jeunes et des étudiant.e.s.
Démocratiser et diversifier les services culturels universitaires, les initiatives culturelles des collectivités territoriales, des CROUS et de tout service ayant des programmations culturelles pouvant accueillir les jeunes.

VI. Méthodologie

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante et de frais spécifiques de rentrée calculés pour le mois de septembre. Une moyenne des sommes obtenues est faite pour l'Ile-de-France et les autres régions, puis une pondération est faite par les effectifs d'étudiant.e.s de chaque territoire.

Les frais de la vie courante

Les loyers

L'indicateur est obtenu en étant basé sur les chiffres de la FAGE, complété par les villes ayant des formations en Licence de géographie. Ces données sont obtenues avec l'outil LocService de côte des loyers. Une moyenne est faite pour l'Ile-de-France avec un studio inférieur à 20 mètres carrés, et pour les autres régions, les données par villes sont calculées en faisant la moyenne d'un studio entre 20 et 30 mètres carrés et d'un T2 de moins de 30 mètres carrés, qui sont les formes de logement les plus utilisées par les étudiant.e.s dans les territoires ciblés.
Les moyennes obtenues par villes et pour l'Ile-de-France sont ensuite pondérées par le nombre d'étudiant.e.s en géographie sur ces territoires.

Téléphonie et internet

Ce coût est obtenu en faisant une moyenne des tarifs appliqués chez les trois principaux opérateurs porteurs d'une offre de téléphonie mobile et internet: Free, Orange et SFR.

Transports

Ces dépenses sont calculées avec un abonnement aux transports en commun au "tarif étudiant" selon la moyenne d'Ile-de-France et de 33 villes françaises.
Ce coût est additionné à 5 aller-retours de 28km par mois pour lesquels les frais sont calculés selon le barème d'indemnités kilométriques 2020 (selon la distance moyenne domicile - lieu d'études donnée par l'INSEE, pour un trajet dans un véhicule personnel).

Repas RU

Le coût est calculé en prenant en compte le prix du ticket RU (3,30€), dans la mesure où l'étudiant.e déjeune au RU en moyenne 5 fois par semaine. 20 tickets sont nécessaires pour un mois.

Consommables: alimentation, vêtements, hygiène, entretien, ordinateur

Un panier alimentaire avec la composition d'un mois de repas est calculé, auquel les 20 tickets RU sont soustraits. Un kit d'hygiène et entretien, tenue vestimentaire et un ordinateur de 500€ avec une mensualité à taux 0% sont pris en compte, selon les tarifs de Google shopping. La différence de prix d'ordinateur avec la FAGE s'explique par la nécessité d'avoir des supports suffisamment puissants pour supporter les logiciels nécessaires à l'enseignement de la cartographie.

Frais covid

Une moyenne a été calculée concernant les prix d'une boîte de masque et d'un flacon de gel hydroalcoolique de 100mL. Les données sont issues d'une moyenne de 7 supermarchés, 2 pharmacies en ligne et Amazon. Nous avons retenu 2 boîtes de 50 masques chacune et un flacon de gel hydro alcoolique par mois.

Loisirs

Deux éléments sont pris en compte. Les sorties dont la moyenne est estimée par l'Observatoire de la Vie Étudiante lors d'une enquête de 2010 et l'achat de deux livres dont le prix moyen est estimé à 11€. Pour l'Île-de-France, l'écart du prix moyen entre l'Île-de-France et le reste de la France de l'INSEE est appliqué. La moyenne obtenue est pondérée.

Les frais spécifiques de rentrée

Assurance logement

Il s'agit de la moyenne des différentes offres d'assurance habitation proposées par les mutuelles étudiantes pour un studio ou T1.

Frais de scolarité

C'est le prix payé par un.e étudiant.e non-boursier.ere, pour s'inscrire en licence, sans double inscription.

Frais d'agence

La moyenne des frais d'agence pris en compte s'appliquent à des logements de 20 mètres carrés maximum dans chaque ville. La moitié de ces frais peuvent être à la charge du loueur. Le coût a été calculé en faisant la moyenne pondérée des plafonnements de frais d'agence en régions et en Ile-de-France, selon la classification de 8, 10 ou 12€ de frais par mètre carré. Une moyenne est de nouveau réalisée pour obtenir le coût national.

Matériel pédagogique

Le coût général, calculé par la FAGE, est un coût moyen des articles de base et d'un sac-à-dos, d'après Google shopping, après la réalisation d'une moyenne parmi 10 articles.
L'AFNEG ajoute à cela le prix moyen de l'ensemble des outils et ouvrages et cartes nécessaires à de bonnes conditions d'étude en géographie. Une moyenne a été effectuée sur au moins 5 articles de chaque catégorie (ouvrages généralistes, ouvrages spécialisés, crayons, carnets, etc...). Les données liées aux sorties de terrain ont été mutualisées par une moyenne après interrogation de notre réseau.

CVEC

Il s'agit d'un montant dont le tarif a été énoncé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation pour l'année 2021-2022.

Complémentaire santé

Ce frais est la moyenne des offres de la mutuelle LMDE et de ses équivalences dans les mutuelles régionales.

VII. Références

Août 2021 - FAGE - Indicateur du coût de la rentrée, édition 2021 ;
Août 2021 - ADOBE - http://www.adobe.com/fr/products/illustrator.html ;
Août 2021 - FNAC - https://www.fnac.com ;
Août 2021 - GOOGLE - http://www.google.fr/shopping?hl=fr_FR
Loisirs: http://www.sne.fr/acces-au-livre-et-prix-du-livre ;
Février 2021 - FAGE - https://www.fage.org/ressources/documents/3/6654-20210208_DP_Enquete_Precarite_Menst.pdf ;
Printemps 2021 - OVE - http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2021/01/Brochure_Reperes_2020.pdf;
Septembre 2019 - FAGE - https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2019-09-18,5847.htm

VIII. Contacts

Marie Verdier - Présidente
Téléphone: 0782274495
E-mail: marie.verdier@afneg.org

Florine Mathieu - Vice-présidente en charge des Affaires Sociales
Téléphone: 0672342632
E-mail: florine.mathieu@afneg.org

Les étudiant.e.s géographes